

## Projet « Little Troubadour » - Hugues Aufray

« La musique renferme tout ce qui est nécessaire à la première éducation de l'esprit. » **Platon**



### Le Ukulélé à l'école

Un instrument :

- facile à apprendre
- de petite taille
- peu onéreux

qui permet l'apprentissage :

- de l'harmonie
- de la mélodie
- du rythme

et qui permet également  
d'aborder le chant...



Contrairement à d'autres pays, la musique n'a jamais trouvé en France sa place dans le cursus scolaire, constat accentué par la suppression de la pratique de la flûte des programmes de nos écoles en 2014. Cet instrument, sûrement mal adapté à l'initiation à la musique, n'a pas permis à celle-ci d'apporter toute sa richesse éducative à l'enseignement du premier degré.

Cependant, l'absence de la musique à l'école a créé un manque, très vite comblé par différentes initiatives extra-scolaires partout en France. Ces dernières ont connu chaque année un succès si important qu'il devient évident que la pratique instrumentale joue un rôle de catalyseur de développement social et culturel chez l'enfant, dans une société de plus en plus éprouvée par une conjoncture économique et géopolitique qui fragilise et précarise une partie de la jeunesse de notre pays.

Si un instrument doit revenir sur le banc des écoles de l'enseignement du premier degré, il devra répondre à différents critères encourageant rapidement sa pratique et devra s'intégrer comme un outil favorisant l'épanouissement scolaire mais aussi social de l'enfant.

Le ukulele peut être la clé d'une nouvelle approche de la musique à l'école et dans nos foyers.

## **La musique à l'école, son contexte**

Avant même la disparition de la flûte à l'école en 2014 (Projet Hamon), certaines initiatives isolées avaient vu le jour, proposant une nouvelle approche de la musique à l'école. C'est le cas, par exemple, de l'association OAE qui depuis 2008 est passée de la création de 150 Orchestres à 1140 en 2015 dans 846 Communes / 90 Départements / 15 régions.

D'autres initiatives départementales naissent chaque année pour favoriser l'accès à la pratique instrumentale mais c'est également toute la facture instrumentale qui se mobilise pour participer à ce nouvel élan vers la musique (voir Annexe 2).

## **Un enfant, un instrument**

La France est riche d'un patrimoine culturel et économique à travers le métier de facteurs d'instruments tels que vents, guitares, instruments du quatuor, etc. Elle est également au premier rang dans l'innovation et le numérique liés à la musique.

*Partant du principe que faciliter l'accès à l'instrument favorisera sa pratique régulière,* des actions sont en cours de la part des fabricants et des distributeurs du secteur.

En Europe et très récemment en Italie, l'état a lancé l'opération *Bonus Stradivari* débloquant 15 millions d'euros pour aider les étudiants des conservatoires. Chaque étudiant reçoit ainsi la somme de 1000€ pour acheter un nouvel instrument de musique. De son côté, le Royaume-Uni a fait passer la TVA à 0% pour l'achat d'instruments par les élèves des écoles publiques.

La musique instrumentale et le chant sont des moyens de lutte contre le décrochage scolaire et la mise en valeur des personnalités individuelles des élèves. En effet, la pratique musicale est source de nombreux bienfaits, tant sur le plan cognitif qu'en matière de concentration et d'estime de soi. Or, moins de 5% des enfants scolarisés en France ont accès à l'apprentissage d'un instrument.

En parallèle aux actions menées pour favoriser la pratique instrumentale, les facteurs d'instruments français et européens se mobilisent pour présenter au parlement européen un projet visant à ramener le taux de TVA sur les instruments de musique à 10% contre 20% actuellement.

Une baisse des tarifs doit rendre les instruments plus accessibles pour de nombreuses familles. Ceci permettra au plus grand nombre d'avoir un accès privilégié à la musique, favorisant ainsi la mixité sociale.

En France, le marché des instruments de musique représente approximativement 600 millions d'euros. Faire passer la TVA de 20% à 10% doit permettre d'augmenter les ventes d'instruments, de participer au développement de ce marché et d'aider à une approche plus large et plus forte de la pratique instrumentale en France.

## **Quel instrument au cœur de nos écoles ?**

Pour que l'enseignement d'un instrument soit un succès auprès des enfants, il faut que cet instrument soit facile d'accès pour les plus jeunes mais aussi attrayant pour les moins jeunes.

Il doit être de petite taille, peu onéreux et permettre l'apprentissage simultané de l'harmonie, de la mélodie et du rythme. Il doit également être ludique et favoriser l'accès à un autre instrument quand l'enfant sera plus grand.

Le **ukulele** répond à tous ces critères et permet également l'apprentissage du chant. De plus, une pratique régulière, même scolaire, peut inciter alors à la pratique de la guitare ou tout autre instrument à cordes pincées.

Depuis 2010 en France, la communauté ukuléliste a vu sa population augmenter de manière forte et proportionnelle chaque année. On a vu fleurir sur le territoire un nombre important d'événements et festivals dédiés au ukulele : festival de Paris (annuel depuis 2010), Le FIUL (Festival International de Ukulele de Lorraine de 2011 à 2014), Saint Denis d'Anjou en Mayenne en 2013 et 2015, le OLAKETAL, festival de Montpellier (trois éditions).

Plus intéressant car ayant plus d'impact sur le quotidien social, les "Ukulele Club" sont apparus ces dernières années. Le ukulele est un instrument qui permet très naturellement de pouvoir associer partage musicale et partage social.

Des personnes issues de toutes catégories socioprofessionnelles se rassemblent ainsi dans les "Ukulele Social Club". Les plus importants sont ceux de Paris (le Rendev'uke depuis 2011 ), Lille (le COUL), Le Boup de poitou charente etc. Pour donner une idée le Rendev'Uke de Paris, depuis sa création, a publié plus de 10 songbooks.

Les phénomènes festival et social club ne prennent pas uniquement place en France. Bien antérieur et prenant son origine au berceau du Ukulele, on trouve sur Oahu (Hawaï) un orchestre d'enfants issus des écoles de Roy Sakuma (récemment décoré pour l'oeuvre "pédagogique" de sa vie ) rassemblant parfois 400 enfants ukulelistes. ([Voir lien Youtube](#))

Depuis 35 ans, un professeur d'une High School aux alentours de Langley, a mis en place un orchestre de ukulele à l'école. Très dynamique, cet orchestre tourne et enregistre des disques qui enseignent le ukulele. ([Voir lien du site](#))

## Quelle pédagogie adopter ?

Beaucoup d'enfants qui aimeraient apprendre la musique sont découragés et rebutés par l'enseignement qui débute par la connaissance du solfège. Dans l'histoire de l'humanité, beaucoup plus de gens ont appris la musique par l'oreille plutôt que par les yeux. Un aveugle, par exemple, peut parfaitement apprendre la musique.

Le solfège, qui est l'étude des éléments permettant de lire, écrire, jouer ou chanter une partition, n'est pas à bannir pour autant, au contraire. Il doit être proposé un peu plus tard dans le processus d'enseignement de la musique, lorsque l'enfant se sera approprié l'instrument.

D'autres alternatives pédagogiques ont permis avec succès d'encourager l'apprentissage et la pratique instrumentale. Le ukulele a déjà prouvé, en France et partout dans le monde, que l'on pouvait aborder la musique d'une façon plus éducative, ludique et sociale.

## Le projet « Little Troubadour » d'Hugues Aufray

Fort de ce constat, l'artiste Hugues Aufray - Auteur-compositeur-interprète et guitariste français -a réalisé une méthode simple et ludique permettant un accès rapide au ukulele. Dès 1951 Hugues Aufray découvre le répertoire sud américain. Ses premières chansons s'en inspirent. Artiste dont les chansons sont reprises depuis des dizaines d'années dans les colonies de vacances, chez les scouts ou autres groupes, Hugues Aufray a toujours été tourné vers la jeunesse. Pour toutes ses actions auprès des jeunes, pour les valeurs qu'il véhicule par ses chansons, il a reçu en 2008 la Médaille d'Or de la Jeunesse et des Sports. Six écoles maternelles portent son nom.

Artiste incontournable de la scène française, ses chansons font désormais partie du patrimoine et sont enseignées dans les écoles. Sa carrière, son œuvre, ses textes, ses engagements l'ont hissé au grade de Commandeur des Arts et des lettres.

Convaincu que l'enseignement musical à l'école devait être ludique, facile, mais aussi une ouverture vers la pratique d'un instrument Hugues Aufray a imaginé proposer d'introduire au sein de cet enseignement **le ukulele**.

Une école pilote portant le nom de « *Little Troubadour* » a été mise en place en septembre 2015 à Ancenis par Jean-Pierre Cosneau avec une quinzaine d'élèves âgés de 14 à 17 ans et trois adultes (dont deux institutrices).

En seulement 10 mois d'apprentissage et à l'aide de la méthode, le groupe d'élèves a réussi à s'approprier cet instrument avec, pour premier projet, de réaliser un concert de quatre chansons, jouées et chantées. Ce concert s'est tenu le 08 juin à Saint-Géron, avec la présence d'Hugues Aufray (voir articles de presse en annexe 3).

Le constat est sans appel. Tous les élèves (jeunes et moins jeunes) ont été séduits par la facilité d'appropriation du **ukulele** et l'objectif devient alors évident pour les initiateurs de ce projet : essaimer cette méthode partout en France jusque dans les écoles.

### **Un projet soutenu par Algam, premier distributeur d'instruments de musique en France**

Un des points forts de « *Little troubadour* » est d'être accompagné par la société Algam qui a souhaité apporter tout son soutien à ce projet culturel en offrant des ukuleles LÂG (marque française de guitares) à l'école de Jean-Pierre Cosneau. Mais ce n'est pas tout, afin de rendre accessible cet instrument au plus grand nombre, la société Algam a réalisé un pack pour débutant au prix de 44€ comprenant un ukulele, la méthode d'Hugues Aufray, un accordeur et une housse de protection (Voir en fin de document).

Ce soutien va donc permettre la distribution rapide et peu coûteuse à tous les organismes souhaitant mettre en place le projet « *Little Troubadour* ». En plus de ce ukulele d'entrée de gamme, la marque LÂG propose des ukuleles haut de gamme qui séduiront celles et ceux qui souhaiteront acquérir un instrument qui les accompagnera toute leur vie.

### **Les actions « *Little Troubadour* »**

La communication : La notoriété de l'artiste Hugues Aufray va permettre à ce projet de bénéficier d'une communication multiple à travers les médias TV, radios, journaux et internet.

Les écoles de musique : A l'instar de l'école d'Ancenis, le projet *Little Troubadour* va être proposé à toutes les écoles de musique et conservatoires de France.

Les écoles de l'enseignement public : Afin de convaincre le Ministère de l' Education Nationale du bien fondé de ce projet, quelques écoles publiques vont être contactées pour devenir des écoles pilotes. Celles-ci permettront de mesurer sur une année scolaire l'impact de ce projet. La Mayenne est proposée comme département pilote.

Les orchestres à l'école : un projet OAE va également être proposé dans le département de la Mayenne.

Les musiciens, professeurs et détenteurs d'un DUMI\*\* : des ukulélistes professionnels ont été contactés afin de mettre en place ces projets pilotes, avec des formations de professeurs d'écoles et des méthodes adaptées à chaque niveau d'apprentissage.

\*\* DUMI : Diplôme Universitaire de Musicien Intervenant

## **DESCRIPTION DE L'INSTRUMENT**

Pack carton couleur comprenant :

- Ukulélé Concert LITTLE TROUBADOUR
- Housse de transport
- Accordeur
- Méthode
- Prix de vente moyen constaté : 39.00 € TTC



Méthode



Accordeur



Housse de transport



Ukulélé